

1. *Débitrice*: **Gecom Matériaux SA**, en Clamogne,
1170 Aubonne

2. *Remarques*: Sursis concordataire 293 LP

A vous, tous tiers intéressés

Vous êtes avisés que l'audience précédemment fixée au mardi 11 novembre 2008 à 9 h., dans le cadre du sursis concordataire accordé à Gecom Matériaux SA, est avancée au mardi 30 septembre 2008 à 9 h. 30, à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, route de St-Cergue 38.

Tribunal d'arrondissement de la Côte
1260 Nyon

(04650138)